

14 juil 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 juillet 2006](#)

Marchés publics durables

Amélioration du guide des achats durables

Amélioration du guide des achats durables

Sur proposition de Mme Freya Van den Bossche, Ministre du Budget et de la Protection de la Consommation, et de Mme Els Van Weert, Secrétaire d'Etat au Développement durable et à l'Economie sociale, le Conseil des Ministres a pris connaissance d'une note relative à l'évolution du dossier des marchés publics durables. Les différentes cellules de développement durable devront faire des propositions pour améliorer le guide des achats durables. Sous la devise "mesurer c'est savoir", un rapportage efficace des achats durables a également été confirmé. Le Conseil des Ministres invite en outre les cabinets à acquérir deux vélos par cabinet. Le Conseil des Ministres a par ailleurs approuvé la proposition d'adresser, chaque année au mois de décembre, un état récapitulatif des voitures achetées et acquises par leasing, au Ministre responsable pour le développement durable. Et ceci, conformément à la circulaire 307 quater relative à l'acquisition de véhicules de personnes destinés aux services de l'Etat et aux organismes d'intérêt public.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe